

comme ceux des systèmes de télécommunications à accès multiples, des liaisons bilatérales, des liaisons poste à poste, des émissions en direct, de la prévision météorologique, de la navigation aéronautique et maritime, sont essentiels au développement futur du Canada; aussi serons-nous inmanquablement de grands utilisateurs des systèmes spatiaux. Pour ce faire, cependant, il nous faudra satisfaire à certaines conditions. C'est pour cette raison que la politique canadienne de l'espace a été redéfinie et élargie. Premièrement, il nous faut disposer d'une connaissance solide de la science et de la technologie spatiales, car pour connaître les nouvelles utilisations des systèmes spatiaux, il importe de comprendre la nature de l'espace et la technologie des systèmes spatiaux.

Deuxièmement, il nous faudra être en mesure d'acquérir le matériel nécessaire à la réalisation des systèmes spatiaux. A l'exception du premier satellite *Alouette*, les satellites canadiens ont été construits par le secteur privé, conformément à la politique gouvernementale qui est de transférer la technologie des satellites du secteur public au secteur privé. Cette politique s'est trouvée renforcée par le Programme de satellite technologique de télécommunications (S.T.T.) actuel qui a pour but, entre autres, de créer une capacité mixte, émanant du secteur public et du secteur privé, en vue de la conception et de la fabrication de systèmes spatiaux qui seront utilisés dans le pays. Cette capacité devra être améliorée à l'avenir si nous voulons tirer le maximum de profit de la technologie spatiale.

Participation canadienne

Enfin, le Canada devra s'assurer l'accès à des installations de lancement. Dans le passé, nous avons utilisé les services de lancement des États-Unis. A l'heure actuelle, la NASA est engagée dans des travaux de recherche et de développement d'une navette spatiale, véhicule de lancement habité et réutilisable, qui sera destiné à remplacer tous les véhicules actuels, y compris ceux utilisés par le Canada. Cette navette sera plus économique, simplifiera les opérations de mise sur orbite des satellites et, après la mise au point du remorqueur spatial, elle permettra d'accomplir en vol des travaux d'entretien et de réparation des satelli-

tes. Selon un accord signé récemment avec la NASA, l'Agence spatiale européenne, nouvellement créée, contribuera un montant de 400 millions de dollars à la mise au point du nouveau véhicule de lancement. Pour sa part, le Canada étudie actuellement avec la NASA, et par l'intermédiaire du Conseil national de recherches, sa participation au programme de la navette spatiale, participation dont les modalités exactes n'ont pas encore été précisées. Le Conseil du trésor a autorisé, quant à lui, le déblocage d'un crédit de un million de dollars pour financer les études du projet.

Il est clair qu'en raison des besoins futurs, le Canada devra élaborer une politique claire et précise en matière d'espace afin de planifier nos activités dans ce domaine et de nous assurer que le pays profitera au maximum des travaux accomplis. D'autre part, il ne nous faut pas négliger les questions de souveraineté nationale ainsi que les questions concernant le bien-être économique et social des Canadiens.

Pour toutes ces diverses raisons, le Gouvernement est d'avis que le Canada devra développer, maintenir et améliorer sa capacité industrielle de conception et de construction des systèmes spatiaux. Nous pensons que grâce à une politique qui confiera au secteur privé les travaux de recherche et de développement gouvernementaux dans le domaine de l'espace, nous pourrons mieux atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Il est également important que les politiques gouvernementales d'achat reflètent notre désir d'encourager la création d'une solide capacité de fabrication au sein du secteur privé canadien. Ces mesures diverses pourront par la suite ouvrir au Canada les portes des marchés internationaux et apporter au pays des avantages économiques considérables.

Dans le passé, les relations entre le Canada et la NASA ont été des plus utiles et des plus fructueuses. Les accords passés avec la NASA nous ont toujours apporté entière satisfaction. Le Canada continuera à confier à des pays étrangers le soin de lancer ses engins spatiaux et ses satellites car c'est là la façon la plus économique d'obtenir de tels services. Un certain nombre de pays ont entrepris de se doter d'importantes installations de lancement et, afin d'y avoir accès, nous

sommes prêts à participer à leurs programmes spatiaux. Toutefois, à l'heure actuelle, l'importance et la nature de notre engagement n'ont pas encore été déterminées.

Enfin, le Gouvernement a demandé aux ministères et organismes appropriés de lui soumettre des plans spécifiques et des modalités précises afin que, dans toute la mesure du possible, les systèmes de satellites canadiens soient conçus, mis au point et construits au Canada, par des Canadiens et avec du matériel canadien.

* * * *

L'Orchestre de la Suisse romande à Ottawa

L'un des plus grands orchestres européens, l'Orchestre de la Suisse romande, sera du nombre des ensembles invités au cours de la saison 1974-1975 du Centre national des arts. La formation suisse donnera à cette occasion son premier concert à Ottawa, seule escale au Canada de sa tournée dans treize villes d'Amérique du Nord prévue pour le mois d'octobre et le début de novembre. Aux États-Unis, l'orchestre visitera les grands centres du nord-est, dont Washington, New York et Boston. Le groupe de 115 musiciens de renommée mondiale jouera sous la direction de son distingué chef d'orchestre, Wolfgang Sawallisch, avec pour soliste la pianiste réputée israélienne, Ilana Vered.

L'Orchestre de la Suisse romande est la création du regretté Ernest Ansermet, qui l'a fondé en 1918 après avoir persuadé la radio suisse de se joindre aux autorités locales des cantons et villes de Genève, Lausanne et Vaud pour financer un orchestre symphonique représentant la Suisse romande, cette région francophone du pays helvète, et consacré à l'opéra, à la radio et aux concerts symphoniques. Pendant les cinquante années de direction d'Ernest Ansermet, la formation a connu des succès toujours plus éblouissants et est devenue l'un des meilleurs ensembles d'Europe; elle s'est bâtie une solide réputation non seulement dans ses tournées mais aussi par ses nombreux enregistrements. Wolfgang Sawallisch a été nommé directeur musical un an après le décès d'Ansermet, soit en 1971. Paul Klecki avait entre temps assuré la direction de l'orchestre.